

# L'ELECTEUR

Le numéro : 1 centin.

{ LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC, }  
Propriétaire

Edition quotidienne

QUEBEC, 26 JUILLET 1880.

**Echos de la Chambre.**

Nous étions dans l'erreur, vendredi, lorsque nous disions que le ministère ne paraissait pas désirer l'adoption du projet de loi qui avait pour objet de transférer le chef-lieu du district de Kamouraska à la Rivière-du-Loup. M. Chapleau a déclaré depuis qu'il était décidé à faire passer cette loi. Alors les amis de M. Gagnon lui ont conseillé de ne pas faire perdre inutilement le temps de la Chambre. En conséquence, le député de Kamouraska a déclaré qu'il se contenterait de se prévaloir des règles de la Chambre pour retarder le bill autant qu'il le pourrait. Il a si bien fait que, sans parler contre le temps, pour nous servir d'une expression parlementaire, il a réussi à retarder M. Loranger jusqu'à vendredi après-midi. Ce n'est qu'alors que le Procureur Général a pu faire adopter ses résolutions et faire subir la première lecture à son bill.

Nous avons cru devoir blâmer sévèrement la conduite de la majorité ministérielle qui avait renversé une bonne décision de l'Orateur par un vote de parti. En justice, nous sommes obligés de dire qu'elle s'est rachetée hier. Il paraît que beaucoup de députés conservateurs ne s'étaient pas bien rendu compte de la portée de leur vote, et l'avaient donné par camaraderie pour M. Desaulniers qui avait interjeté l'appel, vendredi matin; ils sont allés trouver M. Chapleau et lui ont dit qu'ils voulaient à tout prix racheter ce malheureux vote. M. Chapleau y a consenti volontiers, et il a été entendu entre eux que si la question d'ordre était de nouveau soulevée sur la seconde lecture du bill et décidée par l'Orateur, sa décision serait soutenue. C'est ce qui est arrivé, vendredi après-midi, et le bill pour diviser le bureau d'enregistrement des Trois-Rivières a été déclaré hors d'ordre par M. Turcotte sans appel de sa décision.

Dans un mouvement de vanité que nous regrettons, M. Loranger a dit quelque chose qui ôterait à la conduite de la majorité ministérielle une partie de son mérite. Il a prétendu que si elle laissait passer la décision de l'Orateur sur la seconde lecture du bill après l'avoir renversée sur la présentation des résolutions, c'est parce que l'objection faite en premier était prématurée!

Nous serons plus juste pour les députés ministériels que ne l'a été M. Loranger et nous dirons que ce n'est pas par une vaine subtilité qu'ils ont tenu à vingt-quatre heures d'intervalle une conduite si contradictoire, mais parce qu'ils ont eu un bon mouvement. Ils se sont aperçus que leur vote de jeudi, était de nature à ravaler la dignité de l'Orateur, et, partant, celle de la Chambre, qu'ils allaient donner aux dehors une triste idée de la manière dont nous partiquons les institutions parlementaires. Nous voulons, quoi qu'en dise M. Loranger, qu'ils aient tout le mérite de ce bon mouvement, et qu'ils en aient le profit auprès du public.

L'enquête dans l'affaire Prentice-Chapleau s'est terminée, vendredi matin. Comme plusieurs des membres du comité n'y avaient presque pas assisté, et qu'aucun d'entre eux n'avait pu lire les dépositions, M. Joly a proposé que le comité rapportât seulement la preuve sans en faire l'appréciation. La majorité ministérielle du comité qui tenait à laver à tout prix Mess. Chapleau, Dansereau et Sénécal, n'a pas voulu consentir à cette proposition si raisonnable. Elle a voté un long rapport préparé par Mess. Church et Mathieu, et rejeté un autre rapport proposé par M. Joly. La Chambre, dont les neuf dixièmes des membres ne connaissaient pas un seul mot de la preuve faite devant le comité, a accepté le rapport déjà adopté par la majorité du comité. Dans la Chambre, comme dans le comité, la majorité et la minorité ont dû voter dans le sens de leurs intérêts de parti. C'est malheureux pour l'honneur du Premier Ministre lui-même. Le public, voyant le soin que prennent les amis de M. Chapleau de juger la preuve sans en rien connaître, et sans la faire imprimer pour mettre le public en état de l'apprécier, ne pourra manquer d'en venir à la conclusion que cette preuve justifie tous les mauvais soupçons auxquels avait donné lieu la fameuse lettre de M. Prentice.

Il se passe quelque chose de si extraordinaire au Conseil Législatif, qu'on dirait qu'un tremblement de terre y a tout bouleversé. Cet auguste corps discutait, vendredi dernier, la fameuse loi des mines de M. Flynn. Pendant que M. de Boucherville attaquait avec vigueur le projet de loi du gouvernement, Mess. Starns et Rémillard le défendaient avec enthousiasme, suivant en cela l'exemple de M. Angers qui

l'avait défendu le matin là même devant le comité général du Conseil.

**Encore le fonds d'emprunt municipal.**

Comme nous l'avons annoncé dans un article précédent, cette question a enfin reçu une solution définitive. Le gouvernement, qui avait d'abord refusé le compromis offert par les chefs de l'opposition, a été forcé de revenir sur sa décision et de l'accepter.

Depuis dix ans, on s'est constamment occupé en Chambre et dans la presse de cette grave question. Voici en peu de mots en quoi elle consiste et de quelle manière elle vient d'être réglée.

Le gouvernement a contre différentes municipalités dans cette Province une créance d'au-delà de quatre millions en capital, intérêt simple et composé; le capital excède deux millions, les intérêts simples dépassent un peu plus d'un million et la balance constitue l'intérêt composé.

On avait du doute sur la question de savoir si le gouvernement a droit à l'intérêt composé. D'ailleurs, le gouvernement ayant déclaré dès le début qu'il renonçait aux intérêts composés, sa réclamation se réduisait pratiquement à trois millions.

Dès que cette mesure fut présentée en Chambre, le trésorier se trouva en face de trois partis, l'un qui voulait remettre les intérêts composés seulement et collecter des municipalités tout le capital avec les intérêts simples. L'autre, c'était l'opposition, voulait ne collecter que le capital et croyait juste de faire remise de tous les intérêts simples et composés. Et enfin, un certain nombre de députés des deux côtés de la Chambre, dont les comités ne devaient rien au gouvernement, insistaient sur la nécessité de collecter jusqu'au dernier centin, même les intérêts composés.

Dès le début, l'opposition insista sur la nécessité de faire remise des intérêts, afin d'empêcher une discussion acerbe et un vote dangereux en Chambre. Elle prétendait avec raison que, s'il y avait moyen de s'entendre et de rendre la représentation unanime sur cette question, les municipalités endettées seraient mieux disposées à régler.

Le premier point sur lequel l'opposition insista et réussit fut l'amendement de la clause des résolutions du gouvernement qui permettaient au Commissaire de faire des remises qu'il jugerait à propos. C'est été mettre en-

tièrement à la merci de ce commissaire les municipalités représentées par des hommes hostiles au gouvernement. Aussi MM. Joly, Mercier, Marchand et Langelier, s'opposèrent-ils fortement à ce que ce pouvoir exorbitant fut conféré au commissaire, qu'il ne fut pas même laissé au gouvernement, mais entièrement à la Chambre. Les chefs de l'opposition gagnèrent ce premier point et la clause fut amendée en conséquence.

Quant à la question des intérêts, était important que la chambre la décidât d'une façon ou d'une autre. MM. Chapleau et Loranger refusèrent d'abord tout compromis et affirmèrent à plusieurs reprises que le gouvernement ne consentirait jamais à réduire un centin sur les intérêts simples. M. Mercier donna alors avis d'une motion à l'effet de déduire du coup tous les intérêts accrus et de retrancher du capital les intérêts payés. En combattant cette proposition, le Procureur Général fit appel à ses amis et nul doute que ces derniers l'auraient appuyé. Or, dans ce cas, le gouvernement s'appuyant sur ce vote de la Chambre, aurait, d'ici à la prochaine session, mis en vigueur les lois actuellement en force. En un mot, il aurait procédé par saisie immédiate contre les municipalités qui n'auraient pas payé le capital et les intérêts dus sur cet emprunt. On comprend de suite que de tels procédés auraient ruiné bon nombre de municipalités.

C'est alors que M. Mercier eut une entrevue avec M. Robertson et réussit à lui faire concéder douze années d'intérêt.

Le Trésorier déclara ensuite qu'il était prêt à insérer dans la loi une clause à cet effet, pourvu qu'il eût l'assentiment des deux côtés de la Chambre. Au nom de l'opposition, M. Mercier accepta ce compromis comme étant le seul qui pût rencontrer les vues de la majorité.

Ce résultat est entièrement dû à l'habileté et l'énergie déployées par l'opposition. Sans ce compromis le gouvernement aurait persisté dans sa détermination et aurait pu molester les municipalités représentées par des députés qui n'appuient pas l'administration. Ce compromis place toutes les corporations endettées sur un même pied et le gouvernement ne peut demander plus aux unes qu'aux autres. Grâce à cela, la ville de Montréal seule sauve \$480,000.00 et elle devra en être reconnaissante au parti libéral.

Les chefs de l'opposition méritent les plus grands éloges, car ils ont remporté une véritable victoire, sauvé bien des embarras et facilité le remboursement du fonds d'emprunt municipal.

Les journaux qui échangent avec L'ELECTEUR, (autres que ceux de la ville de Québec) sont priés de vouloir bien adresser leurs publications à la boîte 1045, Bureau de Poste, Québec.

**EPIHEMERIDES**  
25 juillet.  
St. Jacques.

- 303.—Mort de Constance Chlore, empereur romain.
- 1471.—Mort de Thomas à Kempis, à qui on attribue l'ouvrage intitulé *Imitation de Jésus Christ*.
- 1564.—Mort de Ferdinand I. empereur d'Allemagne.
- 1794.—Le Baron Frédéric von der Frenck auteur des *Mémoires*, guillotiné à Paris.
- 1837.—Sacre de Mgr. Bourget.
- 1844.—Mort de Guillaume Savage auteur du dictionnaire sur *l'art de l'imprimerie*.
- 1849.—Mort de James Kenner, écrivain dramatique.
- 1872.—Mort du Duc de Guise, fils du Duc d'Aumale.

1879.—L'honorable Luc Letellier de St. Just, sacrifié à la vengeance du parti conservateur et démis comme Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, malgré que le gouvernement anglais ait déclaré son acte parfaitement constitutionnel.

**26 juillet.**  
St. Anne.

- 711.—Rodrigo d'Espagne tué par les Maures.
- 1458.—Naissance de Henri VII, roi d'Angleterre.
- 1469.—Défaite des Lancastres près de Banbury.
- 1471.—Mort du Pape Paul I.
- 1560.—Jacobo Bonifadi, historien et poète exécuté à Gènes.
- 1592.—Armand de Gontant Biron, maréchal de France, tué au siège d'Épernay.
- 1630.—Mort de Charles Emmanuel, le Grand Duc de Savoie.
- 1712.—Mort de Thomas Osborne, Duc de Leeds, célèbre homme d'Etat.
- 1852.—Mort du Baron Gourgaud, général français célèbre du règne de Napoléon I.
- 1876.—Mort de Mgr. Connelly archevêque d'Halifax.
- 1879.—Départ de Sir John A. Macdonald et de Sir A. T. Galt pour l'Angleterre.

**FEUILLETON DE "L'ELECTEUR."**

No. 10

LA

**PERUVIENNE**

PAR

**RAOUL DE NAVERY.**

PROLOGUE

AVANT LE DRAME

III

AU PAYS DE LA CANNELLE.

Une visite à la serre termina la journée, et quand l'académicien et son ami se rejoignirent don Pedro-Manuel de Grandmaison, celui-ci se trouvait de la meilleure humeur du monde, José Martinez venait de lui remettre une somme importante en échange d'un trait de plume. Isabelle gardait sur le front la sérénité qui lui était habituelle, lorsque le retour d'Antonio changea sa sérénité en angoisse. Le jeune homme paraissait sous le coup d'une vive contrariété.

Il demanda rapidement à son père un moment d'entretien, et l'entraîna dans la galerie.

—Je viens de Guazmen, lui dit-il; tout le village est plongé dans la consternation; le *mita* enlève presque tous les hommes valides, et la culture va devenir impossible...

—C'est la loi, répondit M. de Grandmaison.

—Je le sais, mon père! mais je vous supplie pour cette fois de la faire céder devant l'humanité. Les Indiens sont d'un caractère doux et patient; mais quand une pensée de vengeance traverse leur esprit, ils la poursuivent à travers mille obstacles, et rien ne leur coûte pour la satisfaire... Vous savez combien ils sont pauvres et sobres... laissez les époux et les pères à Guazmen, et contentez-vous d'entregimeuter les jeunes gens parmi les mitayos.

—Je sais depuis longtemps, dit M. de Grandmaison, que vous êtes l'ami déclaré des rebelles.

—Des souffrants et des malheureux, mon père.

—Vous conduirez l'autorité à sa ruine.

—Qui sait si l'indulgence ne sauverait pas son dernier prestige?

—Je n'ignore rien, pas même vos rencontres avec Condorcanqui.

—Je ne les ai jamais cachées; loin de m'en reprendre, il vous faudrait m'en remercier; sans moi la révolte eût éclaté déjà. Le métis que vous semblez craindre a plus d'amis que vous ne comptez de soldats.

—Mais, malheureux, souvenez que le vice-roi m'honore de sa confiance. Je suis magistrat. Le corrégidor ne connaît que les lois du pays.....

—Ce pays est le Pérou.

—Où commandent les Espagnols.

—Par le droit de conquête, un droit sanglant.

—Vous êtes fou, don Antonio, et je suis trop bon de vous répondre. Il ne s'agit pas de discuter, mais d'obéir. Le gouverneur d'Otolabo ne recherche pas si l'application de la loi est contraire aux intérêts de quelques individus. Tant pis pour ceux qui pâtissent.

—Mon père, dit une voix grave, ne dites pas cela, vous ne le pouvez sans offenser Dieu.

M. de Grandmaison se retourna. L'aîné de ses fils, fray Juan, de l'ordre de Saint-Augustin, se trouva à côté de lui.

Le corrégidor éprouva un mécontentement violent. L'union de ses enfants pour défendre une cause semblable, lui semblait une injure personnelle et la preuve du dédain de son autorité. Fray Juan parlait de la part de Dieu, Antonio faisant valoir les conseils de la prudence, Isabelle demandait grâce au nom de la pitié! A beaucoup de légèreté dans le caractère, M. de Grandmaison joignait un sentiment de sa valeur personnelle qui lui interdisait, par dignité, de revenir sur la parole donnée. Les supplications de fray Juan et d'Antonio n'eurent donc d'autre résultat que de le décider à user envers les Indiens de la plus grande rigueur, pour l'application du *mita*.

nio n'eurent donc d'autre résultat que de le décider à user envers les Indiens de la plus grande rigueur, pour l'application du *mita*.

Le repas du soir fut attristé par la contrainte de tous. M. de la Condamine, seul, absorbé par la poursuite d'une solution mathématique, ne s'aperçut point de la tristesse de ses hôtes. Jean des Odonais rêvait à la ville des Armures d'or. Fray Juan et Antonio songeaient que durant la journée du lendemain, ils tenteraient, à force de douces paroles et de sacrifices, de calmer l'irritation des Indiens.

Un entretien rapide d'Isabelle et d'Antonio augmenta les alarmes de la jeune fille. Elle redoutait, comme ses frères, que l'excès de la sévérité n'amenât de terribles représailles.

Elle courut dès le matin à Guazmen, entra dans les carbet, y laissa d'abondantes aumônes, supplia les femmes de conseiller à leurs maris l'obéissance à la loi, leur promettant de ne pas les abandonner, d'adopter les enfants, d'être plus que jamais la providence du pays.

Les pauvres Indiens baisèrent ses mains blanches, si saintement prodigues; mais beaucoup d'entre elles répondirent:

La compagne du guerrier ne lui demandait pas compte de ses actions.

De leur côté, fray Juan et don Antonio essayèrent de calmer l'irritation des habitants de Guazmen. Et quand ils reprisent

ADMINISTRATION.

"L'ELECTEUR."

Paraît tous les soirs.  
Les abonnements commenceront le 1er et le 15 de chaque mois.  
Les frais de poste sont à la charge de l'Administration.  
L'abonnement sera invariablement payable d'avance. Aucune exception sera faite à cette règle.

ABONNEMENT:

UN AN.....\$3.00  
SIX MOIS..... 1.50  
TROIS MOIS..... 1.00

LE NUMERO, UN CENTIN.

ANNONCES:

Dix cents la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Adresses d'affaires: 25 centins la première, 10 centins la subséquente.

Toutes correspondances, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

C. A. E. GAGNON, M. P. P.  
Gérant pro tem.

Bureau de l'Electeur, 76 rue St. Joseph, ou 13 rue de la Fabrique, Haute-Ville.

Informations générales.

Samedi, après-midi, a eu lieu la clôture de la 3ème session du 4ème parlement de Québec. Voici le discours prononcé par le Lieutenant-Gouverneur:

"Hon. MM. du Conseil législatif:

"MM. de l'Assemblée législative,

"En vous dispensant de prolonger, pour le moment, vos travaux parlementaires, je désire vous offrir mes remerciements pour la diligence que vous avez montrée dans l'exécution de vos devoirs publics.

"Les mesures que j'ai soumises à votre considération étaient nombreuses et importantes, et exigeaient de vous une somme de travail considérable.

"Vous avez rempli votre tâche avec un dévouement qui vous mérite la reconnaissance du public, et j'ai la confiance que le pays n'aura qu'à se réjouir du résultat de vos délibérations.

"Je vous félicite de bon cœur sur l'unanimité de vos délibérations, sur l'importante question du règlement de l'impôt municipal, et de l'esprit de conciliation qui a distingué vos discussions sur toutes les matières d'intérêt public."

"Messieurs de l'Assemblée législative.

"Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous lui avez généreusement votés par les différents services publics.

"Honorables messieurs du Conseil législatif.

"Messieurs de l'Assemblée législative,

"Au moment où vous allez vous séparer pour rentrer dans vos foyers, je fais des vœux pour votre bonheur, et je prie Dieu d'accorder sa protection sur vos familles et sur tous les habitants de notre fidèle et loyale province.

Voici le sommaire des travaux de la session qui se termine aujourd'hui:	
Rapports des comités permanents spéciaux.....	55
Pétitions présentées.....	241
Bills introduits à la Chambre..	162
Bills votés par la Chambre.....	113
Adresses votées par la Chambre.....	88
Réponses d'adresses mises devant la Chambre.....	60
Comités généraux de toute la Chambre.....	161
Rapports des comités généraux	159
Interpellations au gouvernement.....	102
Avis de motions.....	371

L'Espagne, qui compte bien des hommes illustres, en a un dont la grande œuvre date de quatre cents ans bien-tôt: c'est Christophe Colomb. On parle de consacrer un centenaire au grand découvreur; cela viendrait à point après celui de Vasco de Gama; mais il manque à Colomb douze ans pour arriver aux quatre siècles. Pourrions-nous dire si l'on songera, dans douze ans, à un centenaire? Il a donc fallu tourner la difficulté. Il y aura trois cent quatre-vingt-huit ans, le 9 août prochain, que le grand navigateur partit de la Rabida à la recherche des terres inconnues, et l'on va se hâter de donner à la découverte de Colomb un anniversaire, avant qu'on soit arrivé au 9 août 1892.

De la sorte, l'Espagne pourra, dans six semaines, dire à son voisin péninsulaire: "Vous avez Vasco et Camoëns; nous avons Colomb, Magellan, Fernand Cortez, Pizarre et Ereilla." Chacun son tour.

Voici le nombre des journaux publiés aux E.-U. dans une langue autre que l'anglais: Allemand, 535; français, 35; scandinaves, 28; espagnols, 23; hollandais, 9; italiens, 3; gallois, 5; bohémien, 12; portugais, 2; polonais, 2; hébreux, 2; cherokee (indien), 1.—Total: 657.

La Gazette de Cologne constate que, dans le premier trimestre de l'année 1880, le nombre des Allemands qui ont émigré s'est élevé à 13,062, dont 12,869 se sont embarqués pour l'Amérique du Nord. Dans le premier trimestre de l'année 1879 le chiffre de l'émigration n'avait été que de 4,287 personnes.

Le paternel gouvernement de M. Chapleau a créé une nouvelle place; celle d'inspecteur des Bureaux d'enregistrement! Evidemment, il y avait quelque nécessaire criard à placer. La rumeur dit que ce nouveau fonctionnaire sera M. Hervieux, notaire.

On mande de l'un des forts de l'Ouest des Etats-Unis, que Spotted Tail, un des chefs sauvages des prairies de l'Ouest, a perdu toute popularité parmi les sauvages de sa tribu et que ces derniers ont demandé au gouvernement américain de le destituer et de le remplacer par un autre.

Une compagnie est sur le point de commencer, à Londres, la publication de livres et de journaux avec de l'encre blanche sur du papier noir, mettant en pratique l'opinion de plusieurs savants que la méthode actuelle est nuisible aux hommes de lettres et aux lecteurs généralement.

De Montréal, nous recevons la nouvelle suivante que nous donnons comme rumeur seulement: M. Desnoyers, magistrat de Police,

serait nommé Recorder, M. Taillon, entrerait dans le cabinet local à la place de M. Chapleau qui deviendrait ministre fédéral, et M. Dansereau serait nommé magistrat de Police et Greffier conjoint de la Couronne!

DEPECHE TELEGRAPHIQUES.

EUROPE.

ANGLETERRE.

Londres, 24 juillet.

Une dépêche de St. Petersburg annonce que le Czar, craignant de voir l'Europe croire qu'il y a entente secrète entre lui et le roi de Grèce, a prié ce dernier de ne pas visiter St. Petersburg.

Un grand nombre des partisans de M. Gladstone s'abstiendront de voter sur le bill de compensation, à la troisième lecture.

À la Chambre des Communes, durant le débat sur l'état de l'armée, Sir Chs. Dilke, a dit que le gouvernement ne serait pas satisfait seulement de promesses de la part du Sultan: et qu'il serait inopportun maintenant de faire connaître quelles mesures étaient prises pour assurer, de concert avec les autres puissances, les réformes nécessaires dans l'empire ottoman.

M. Wilson (Radical) a déclaré qu'il s'opposerait à toute démonstration hostile de la part de la Grande Bretagne.

M. Lafouchère (Libéral) ne veut pas qu'on se mêle de ce qui ne regarde pas l'Angleterre, en Arménie ou ailleurs.

M. Gladstone a dit que le gouvernement n'était aucunement obligé de déclarer maintenant sa ligne de conduite: la Chambre devra se contenter de savoir, a-t-il dit, que le ministère ne fera rien sans consulter la députation, et que lorsque l'occasion se présenterait, il aurait certainement l'appui des deux côtés politiques.

Londres, 25 juillet.

Le comité spécial de la Chambre, nommé pour s'enquérir au sujet de la perte des bâtiments chargés de grains, a recommandé qu'on doit remplir la cale par des éleveurs, et porter un quart de la cargaison en sacs.

Une grève parmi les ouvriers en coton a eu lieu dans le district de Bolton, et s'étendra probablement à Rochdale et Oldham.

Un grand travail se fait par les "Whips" des deux partis au sujet du vote qui doit se donner, lundi soir, sur le Bill de compensation.

Le Times croit que bien peu de Lords voteront sur ce Bill.

Une dépêche de Constantinople dit que la Porte se vante de n'avoir aucune peur des préparatifs militaires de la Grèce; et qu'elle est indifférente quant à la démonstration navale que veulent faire les puissances européennes; la seule peur du Sultan est de voir une flotte ennemie apparaître devant Constantinople, mais son ministre de la Marine lui a déclaré qu'aucune flotte ne peut passer les Dardanelles sans perdre beaucoup de bâtiments, et qu'avec des torpilles on peut augmenter de beaucoup la difficulté de passer là.

Une dépêche d'Athènes annonce que la mobilisation de l'armée doit avoir lieu aujourd'hui même.

Une dépêche de Bucharest dit que les Turcs voudraient former une alliance avec les Bulgares, et détrôner le Prince Alexandre.

Les nouvelles d'Irlande sont meilleures:

la récolte du foin, grâce au beau temps, sera bonne.

FRANCE.

Paris, 24 juillet.

Une dépêche de Vienne prétend que l'Angleterre a offert à la Turquie de ce désaisir de Duleigno ou de remplir les conditions du protocole du mois d'avril; que la Porte aurait refusé; que les puissances alors ont insisté; que l'Angleterre anticipant le refus de la Turquie, aurait proposé à cinq autres puissances d'envoyer une flotte composée de bâtiments de chaque nation dans les eaux Turques, chaque bâtiment devait porter des troupes de débarquement; que l'Autriche objecta aux troupes, mais que toutes les autres puissances s'entendirent sur les conditions de cet arrangement; que les négociations, au sujet de Monténégro, sont tout-à-fait distinctes de celles de la frontière Turco-grecque.

La démonstration en faveur de Henri Rochefort, faite samedi soir, par les étudiants, n'a causé aucune excitation ici.

15,000,000 de francs en or ont été exportés, samedi, du havre pour New-York.

ETATS-UNIS.

New York, 24 juillet.

Bien peu de viande est maintenant exportée d'ici; les taux élevés du fret et le prix exorbitant de la glace empêchent de rendre ce commerce profitable.

Le correspondant spécial de la Tribune annonce que l'Irlande n'a plus besoin de secours des Etats-Unis.

ALLEMAGNE.

Berlin, 25 juillet.

Une correspondance de St. Petersburg dit que l'amiral Lassoosky porte avec lui les pleins pouvoirs nécessaires pour entamer des négociations avec la Chine.

Bismark prépare en ce moment avec le comte Munster et le Prince Hohenloke, une réponse à la lettre du Sultan.

Des dépêches de Vienne annoncent que toutes les puissances vont poser sous peu un ultimatum à la Turquie.

ITALIE.

Naples, 25 juillet.

Un tremblement de terre a eu lieu, hier.

ESPAGNE.

Madrid, 25 juillet.

Les pertes de vie, à Manelle, par le tremblement de terre, sont estimées à 320 personnes, presque toutes les maisons sont en deuil.

SERVIE.

Belgrade, 25 juillet.

La Serbie a donné ordre que toutes les voitures du train militaire soient prêtes au plus tôt.

CANADA

Toronto, 24 juillet.

Le Globe, répondant au Mail, dit qu'il aurait été plus prudent pour ce dernier journal de ne pas faire de parallèle entre les événements de 1871 et 1880; que le public est excessivement inquiet au sujet du

chemin de fer du Pacifique; que les mêmes hommes sont au pouvoir qu'en 1871; qu'ils essayent maintenant, comme ils le faisaient alors, de se débarrasser de la charte du chemin de fer, et que personne ne peut prévoir le résultat des négociations entamées, en Angleterre.

Le corps de Bennett a été enterré dans l'enclos des murs de la prison.

On commencera, lundi, l'exploration de la nouvelle ligne de chemin de fer Peterboro et Toronto.

Le Docteur Tanner a commencé hier son 27ème jour de jeûne: les médecins prétendent qu'il est mieux en santé que ces jours passés.

Montréal, 25 juillet.

Une nouvelle fabrique de coton se bâtit à Hochelaga.

Il paraît certain maintenant que le Rév. M. Bray est allé en Angleterre envoyé par le gouvernement local pour provoquer un plan d'émigration pour la Province de Québec.

Les usines du Grand Tronc ont beaucoup d'ouvrage, et la compagnie est obligée d'agrandir le local des boutiques.

3,000 étrangers sont arrivés ici, hier.

Un nommé Rousseau a été brutalement attaqué et dépouillé de son argent par quelques vauriens.

On annonce la mort de Madame Masson, femme de l'Hon. M. Masson.

Ottawa, 25 juillet.

Il y a beaucoup de pièces de 50 et de 25 centins en circulation.

Un accident a fait arrêter le moulin Gillmour.

Le gouvernement a assumé le contrôle du lazaret de Tracadie et y fera probablement suivre le traitement du Dr. Taché, qui consiste à contraindre les lépreux à rester célibataires.

Plusieurs charpentiers qui étaient allés travailler à Rockaway beach en sont revenus dégoûtés.

St. Jean N. B., 25 juillet.

L'amiral McClintock avec le vaisseau "Northampton" sera ici, demain.

Le juge Ritchie, de la Cour Suprême, est ici.

Halifax, 24 juillet.

On se plaint beaucoup des assaults fréquents commis sur des citoyens par des soldats.

Des nouvelles des puits à huile de la région du Lac Ainsley disent qu'il y a maintenant cinq puits en opération, que l'huile est très bonne, et que la compagnie fait construire des réservoirs pour contenir 1,200 gallons d'huile.

Annonce.—Les personnes qui désiraient annoncer dans L'ELECTEUR, dont la circulation est déjà très grande, sont priées de vouloir bien envoyer une post-carte à l'Administration, 76 rue St. Joseph, afin que notre solliciteur d'annonces puisse les visiter, et s'arranger de prix avec elles.

CLERC PHARMACIEN.

On a besoin d'un jeune homme de 16 à 17 ans, comme Clerc Pharmacien.

J. J. VELDON,

Pharmacien,

Rue St. Joseph.

le chemin de Subtrépiéd, ils gardaient la conviction d'avoir réussi.

En effet, les libéralités d'Antonio, les affectueux efforts d'Isabelle, l'influence religieuse de fray Juan eussent triomphé des rancunes, si l'un des chasseurs les plus habiles de Guazmen, que la férocité de son caractère avait fait surnommer le Grand-Condor, n'eût rassemblé les hommes du village dans son carbet, où il leur distribua le chicha avec une largesse dangereuse. A mesure que les Indiens buvaient de cette liqueur brûlante leur colère s'exaltait, la douleur faisait place à la rage; oubliant la bonté, la compassion, la générosité des enfants de M. Grandmaison, ils sentirent bouillonner toutes leurs rancunes contre le corrégidor de la province d'Otolabo. Le mécontentement prit vite les proportions d'une émeute; des arcs et des flèches, des haches et des lances se trouvèrent rapidement sous la main des invités du Grand-Condor, qui tous poussèrent à la fois un cri de haine et de vengeance.

—A Sudtrépiéd! cria le Grand-Condor. Et les Indiens, ivres de chicha, répétèrent:

—A Sudtrépiéd, où s'est retiré le jaguar altéré de sang et de larmes.

Les Indiens se trompaient grandement en jugeant de la sorte le caractère de M. de Grandmaison. Il était moins dur que léger; les nécessités créées d'un côté par la loi de l'autre par ses besoins personnels, l'

rendaient souvent inflexible; mais même dans ce cas, il croyait simplement faire de la loi une application stricte, et ne pensait jamais être coupable d'un excès de rudesse allant jusqu'à la cruauté.

Le corrégidor avait gardé toutes les idées des conquérants du Pérou; appelé à régir le pays, vivant au milieu d'une opulence quasi royale, il ne croyait point aux misères profondes dont ses enfants lui retraçaient le tableau; ou si, par hasard, il réfléchissait qu'en réalité la condition des Indiens se trouvait profondément misérable, il pensait à part lui que leur intelligence était assez inférieure pour qu'on les laissât dans cette misère, et que, peu élevés au-dessus de la nature de la brute, il ne leur fallait, comme à elle, qu'une tanière et quelque proie sanglante rapportée de la chaise.

Quant à dire que les Indiens tenaient à leurs femmes, à leurs enfants, à leur foyer, cela ne lui venait jamais à la pensée. S'il ne s'opposait point d'une manière absolue aux charités d'Isabelle, c'est que sa fille possédait du chef de sa mère une grande fortune, et qu'il lui reconnaissait le droit d'en jouir, malgré son extrême jeunesse. Il attribuait à une grande exaltation religieuse le dévouement de fray Juan, et tout son mécontentement se reportait sur Antonio, qui, arrivé à l'âge d'homme, prenait contre son père la cause des opprimés.

Fray Juan, Antonio et Isabelle croyaient

avoir pour un temps conjuré la tempête, et toute la famille se trouvait rassemblée, le soir de cette journée remplie par des émotions pénibles, dans le salon où la Condamine travaillait à sa Relation de voyage, tandis que M. de Grandmaison fumait et que don Antonio tournait les feuillets du cahier de musique de sa sœur.

—Mademoiselle, dit la Condamine en posant sa plume, vous m'avez promis un échantillon de la musique péruvienne, non pas une chanson de Lima en langue espagnole, mais un chant en quichua, que je transcrirai dans mes notes.

—Ces morceaux sont rares, répondit Isabelle; je ne saurais vous dire le refrain de Caylla Llapi, dite souvent par les jeunes Indiennes; je ne puis donc chanter qu'une sorte de morceau religieux, contenant un point de la mythologie du Pérou. On croit qu'une fille de la famille du Soleil habite les hautes régions de l'air. Elle a la garde d'un vase, rempli d'eau, qu'elle répand sur la terre quand la sécheresse est trop forte. Quand, par hasard, son frère frappe le vase, le tonnerre gronde dans le ciel, et des pluies diluviennes s'abattent sur la terre.

—Je vous écoute, dit M. de la Condamine.

—Et moi, ajouta fray Juan, je traduirai à mesure en latin les paroles de ce chant bizarre; de cette sorte, il sera compris de tous vos doctes amis.

Isabelle exécuta sur le clavecin une courte ritournelle, puis elle commença d'une voix douce:

Cumac n sta  
Torallequin

—Ce qui se peut traduire, dit fray Jean, par: Pulchra nympha, frater tuus.

—Si tu m'interromps, dit Mlle de Grandmaison, j'oublierai à la fois l'air et les paroles de ce cantique bizarre. Ecis la traduction à mesure que je chanterai... Je reprends le refrain. Isabelle poursuivit:

Punnuy quita  
Paquiz Cayau  
Ina Mantar  
Cusmun Nunnun  
Illapontac.

Au moment où elle prononçait ce dernier mot qui signifie à la fois la clarté de l'éclair et le fracas de la foudre, un bruit vague dont il ne put d'abord définir la nature, frappa l'oreille de don Antonio. Il lui semblait distinguer le tumulte d'une foule, et des cris sords poussés à quelque distance de l'habitation.

—Eh bien! dit en riant Isabelle, entretu si bien dans l'esprit de ce chant que tu prêtes l'oreille au tonnerre déchaîné par la malice avec laquelle tu viens de briser la cruche d'une fille du Soleil.

(A continuer.)

FAITS DIVERS

Bibliographie.—A TRAVERS L'Australie, roman géographique, par Louis Bousseard, 1 vol. in 8, 250 pages, 50 centims, Montréal J. B. ROLLAND & FILS, éditeurs.

L'ouvrage de M. Bousseard a le mérite d'être littéraire en même temps que scientifique, c'est-à-dire qu'il joint l'utile à l'agréable. Les messieurs Rolland ont compris de suite combien un livre semblable serait aimé des amis de la lecture, et en ont fait imprimer une édition canadienne qu'ils offrent au prix modique de 50 centims l'exemplaire.

Trouvé mort.—Elie Bourassa, ferblantier, du village Stadacona a été trouvé mort dans son lit, samedi matin.

Le père McGauron.—L'ancien curé de St. Patrice est maintenant en visite chez certains amis à Corra-na.

Le temps.—Le thermomètre hier est monté à 92 degrés.

Pour Natashquan.—Le vapeur Otter partira pour Natashquan et les ports du nord, mardi le 3 août, et continuera cette ligne tous les mardis suivants.

Le Pèlerin de Ste. Anne.—Les journaux de cette ville ont annoncé, il y a quelque temps, que M. Pamphile Lemay devait publier prochainement une seconde édition du Pèlerin de Ste. Anne, et que cette édition serait illustrée de magnifiques gravures sur bois, etc. Nous sommes heureux de pouvoir dire aujourd'hui que la première livraison de huit pages, illustrée d'une gravure, paraîtra la semaine prochaine, et sera vendue par les petits garçons et chez les libraires de cette ville, à raison de 2 centims l'exemplaire. Les personnes qui désirent avoir l'ouvrage en entier feront bien de retenir d'avance, dès l'apparition de la première livraison, chez les libraires ou les porteurs de journaux les livraisons subséquentes qui paraîtront deux fois par semaine. Le nombre d'exemplaires sera d'après la vente de la première livraison. Qu'on se le dise, cinquante cents pour un ouvrage aussi considérable que le Pèlerin de Ste. Anne, c'est pour rien.

M. F. Béland, Tabacconiste, rue et Faubourg St. Jean, sera l'agent général pour Québec.

Nouveau club à Great Falls, Etats Unis.—Un club s'est formé à Great Falls, et voici les noms des officiers :

Président—Hilarion Gastonguay ; Vice-président—Georges Deslauriers ; Secrétaire—Georges Turcotte ; Correspondant anglais—A. Marchessault ; Correspondant français—Barthélemi Noel ; Trésorier—Gédéon Bergeron.

Comité de Régie : Moise Plante, Vincent Morin, Charles Perusse.

On a pris et on prend chaque jour des mesures radicales contre les chiens dont on détruit des quantités relativement considérables. Quelle mesure a-t-on prise contre les chats qui pullulent dans les rues de Québec. On sait, il est vrai, que le chat est particulièrement doux et ami de l'homme, on sait aussi que maître Ramnagrobis est nécessaire, indispensable même pour détruire, en partie du moins, la vermine qui se trouve dans toutes les constructions de la ville; et à ce titre on doit beaucoup pardonner à la race féline, mais, en fin de compte, cette race ne profite-t-elle pas un peu trop de notre faiblesse pour nous tourmenter et nous torturer à chaque instant.

La nuit est venue. Fatigué par le travail, harassé par l'épouvantable chaleur qui nous assassine depuis un mois, vous vous jetez sur votre lit. Vos yeux appesantis par un sommeil de plomb se ferment ; un sommeil réparateur commence pour vous. Tout à coup des cris épouvantables retentissent et vous font sauter de votre couche. Vous saisissez votre revolver ou une canne et, en proie à un cauchemar affreux, supposant que des bandits ont entraîné dans votre cour un enfant qu'ils égorgent, vous vous précipitez à son secours et vous trouvez cinq ou six chats ! Et toutes les nuits ce vacarme recommence ; votre raison se dérègle ; vous devenez fou..... et dans un temps donné on lira sur votre tombe : " Les chats l'ont conduit au suicide ! "

Que nos édiles examinent sérieusement cette situation et qu'ils nous débarrassent au plus vite des concerts nocturnes de ces virtuoses de gouttières.

Incendie.—Depuis quelques mois on n'avait pas vu un de ces incendies qui marquent dans les annales de New-York. Ce spectacle a été offert, avant hier soir, à la population de la Première avenue. A 10 heures, le feu était découvert dans un bâtiment de cinq étages, situé au coin de la Vingtième neuvième rue par les policemen Donnelly et Gilmartin qui donnaient aussitôt l'alarme. Plusieurs autres alarmes étaient données et quelques instants après 26 pompes étaient sur le lieu du

sinistre. C'était la brasserie Kohler qui brûlait. Ce bâtiment avait été construit en 1863 et avait une étendue de 120 pieds sur les 29ème et 30ème rue et allait d'une rue à l'autre sur la Première avenue. Plusieurs autres maisons de commerce occupaient aussi des espaces réservés dans ce vaste édifice.

En quelques instants les flammes envahirent le bâtiment tout entier et pendant plus d'une heure le spectacle était imposant et effrayant à la fois. Tout d'abord les pompiers éprouvèrent des obstacles sérieux pour combattre l'incendie et ils déployèrent une intelligence et une intrépidité au dessus de tous éloges. A 11 h. 30 m. enfin, ils constatèrent qu'il était maître du feu, mais ils durent travailler encore pendant une heure avec acharnement pour l'éteindre.

Il est impossible d'évaluer les pertes causées par cet incendie tant à M. Kohler qu'à ses différents locataires, mais on peut affirmer dès à présent qu'elles seront considérables.—Franco-Américain.

Bataille.—Mark Mooney et Walter Long, tous deux employés chez MM. Van Idenstein et Cie au coin de la Dixième avenue et de la Trente-neuvième rue New York, sont ennemis intimes. Avant hier matin, à 4 heures, ils se querellèrent et finirent par se battre. Long fut bientôt frappé d'un coup de couteau dans la main gauche et d'un autre à la tête ; se précipitant alors dans la rue et saisissant une pièce de bois qui se trouvait sur une voiture, il revint sur Mooney et lui asséna un coup terrible sur le crâne. Le blessé tomba évanoui et Long alla se rendre lui-même à la police. Mooney a été envoyé à New York Hospital et Long a été écroué.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

Juillet 24—Navire Ryerson, Dennis, Havre juin 9, DeWolf et Powell, lest.—The Craigs, Hughes, Greenock, juin 12, G Paterson, charbon.

Vapeur Moravian, Graham, Liverpool, juillet 15, via Derry, Allan, Rae et cie, 584 pass, charg, Québec, Montréal et l'Ouest.

Vapeur Melrose, Abbey, Pictou, NE, John Laird, pour Montréal.

Vapeur Monica, Pictou, NE, pour Montréal.

Vapeur Cythia, Rolio, Glasgow, juillet 13, John Ross et cie, pour Montréal.

Juillet 25—Jumma, Garvin, Pictou NE, pour Montréal.

Ste Luce, Mason, Antigonish, pour Montréal, platre.

Tjoino, Backe, Pictou, N.E, pour Québec, et Montréal.

ENTRÉS EN CHARGEMENT.

Juillet 24—Farewell, 317, Oporto, R R Dobell et cie, fleuve.

Guildron, 827, Londres, A Gilmour et cie, anse des Sauvages.

ACQUITTÉS EN DOUANE.

Juillet 24—Vapeur Dominion, Reid, Liverpool, Wm M Macpherson.

Barge Emelie, Gosselin, Whitehall, NY, J & W Reid.

CAGES ARRIVÉES.

Juillet 24—Barnet et Mackie, pin rouge et blanc, Cap Rouge.

AUX DAMES.

MM. BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erable, rue St. Joseph, St. Roch, vendront pendant le mois de Juillet toute la balance de leur importation du printemps à réduction considérable.

Un escompte spécial sera accordé sur les Chapeaux, Parasols et tous les objets de fantaisie. Aussi venant d'être reçues une caisse Frange de Soie Noire et une caisse de Satin Noir et de Couleur

BULLETIN COMMERCIAL.

QUÉBEC, 24 juillet, 1880.

FRETS TRANSATLANTIQUES.

Quatre cent onze bâtiments à voiles d'outre mer sont entrés à la Douane depuis l'ouverture de la navigation. Il y a peu de bâtiments qui cherchent des chargements et en conséquence il n'y a eu qu'un petit nombre d'opérations.

Les quotations sont : Londres—Bois carré, 27s à 28s ; mardiers 66s 3d à 67s 6d.

Liverpool—Bois dur, 25s à 26s 6d ; mardiers, 65s 6d.

Greenock—Bois carré, 24s.

Bristol—Mardiers, 70s en parti flotté.

Sharpness Point—Bois carré, 27s ; Mardiers, 79s 6d.

Oporto—Mardiers, 77s 6d.

Montréal à Glasgow—Mardiers, 70s.

FRETS DE FLEUVE.

A Montréal—Sel, à 9 centims par sac. Charbon, à \$1.00 par tonne. Bois scié par 1000 pieds, planches, \$1.00 à \$1.10.

De Montréal à Québec—Fleur 8 centims par baril, 4 centims par sacs. Lard 10 centims par barils. Gros articles, \$1.00 par tonne.

FRETS DES PORTS DU GOLFE.

De Québec à Miramichi, Gaspé Pictou, etc., 40 centims par baril, et \$5.90 par tonne, par vapeurs.

Par goëlette 30 à 35 centims par baril.

CHARBON.

Marché ferme.—Charbon écossais, la dernière vente a eu lieu à \$5.80, il se vend maintenant \$6.00. Anglais, \$5.50. Sydney, \$5.00 par chaldron.

SEL.

Marché ferme.—La dernière cargaison de gros sel de Liverpool—Il au tonneau—s'est vendu 45 centims par sac. Vendu en magasin à 52 centims par sacs.

BRQUES A FEU.

Marque de Carr, en vente sur le quai de 28 à 30 par mille. M. T. et Cie. \$26 à \$28 par mille.

FER EN SAUMON.

Summerlee No. 1 a été vendu \$22.50 comptant la tonne.

BUREAU DU SURINTENDANT DES MESUREURS DE BOIS.

Québec, 17 juillet 1880.

Etat comparatif des Bois de Charpente, Douves, Mâts, Beuprés et Espars, mesurés et inspectés jusqu'à cette date :

Table with 3 columns: Year (1878, 1879, 1880) and various wood types (Pin blanc octogonal, Pin blanc, Pin rouge, etc.) with corresponding measurements.

WM. QUINN, Surintendant.

Annances Nouvelles.

VEUVE O. DELORIER.

Magasin de Ferblanterie.

A constamment en vente, Poêles, Ustensiles de cuisine, etc., etc.

Enseigne de la Cafetière dorée, NO. 237,

RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

La plus grande attention est donnée aux ordres reçus : commandes rapidement exécutées pour toute espèce d'ouvrage de plombier ou de ferblantier.

Québec, 10 juillet, 1880.

DINNING et O'NEIL

FOURNITURE POUR NAVIRES ET GOELETTES.

Cordage, Etoffe, Goudron, Brai, Poutilles, Pacillons, Compas, Cartes marines, Toile à voile, Etc., etc.,

AUX PRIX LES PLUS BAS.

Rue St. Pierre No. 70

Québec, 15 juillet 1880. 15js.

CHEMIN DE FER DE Lévis et Kennebec.

A PARTIR DE LUNDI, 28 JUIN,

Les trains marcheront comme suit :

MIXTE. MALLE.

Laisant Lévis pour St. Joseph 9.30 A. M. 4.00 P. M.

Arrivant à St. Joseph 12.30 P. M. 7.00 P. M.

Laisant St. Joseph pour Lévis 5.00 P. M. 6.00 A. M.

Arrivant à Lévis 8.00 P. M. 9.00 A. M.

P.S. Le présent terminus de cette ligne est situé à 11 milles seulement des célèbres mines d'or Chaudière. Des "stages" sont à la disposition des passagers à l'arrivée de chaque train.

Billets de retour pour St. Joseph, 1ère classe \$2.00, 2me " 1.25

ROBERT SMITH, Gérant.

Québec, 15 juillet 1880.

SACHETS HOLMAN, POUR LE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Defiez-vous des imitations et contrefaçons.

Tous ceux qui souffrent de la Dyspepsie, de la Maladie des Reins, etc., etc., peuvent être guéris et jouir de la vie, en portant le SACHET HOLMAN POUR LE FOIE, et en suivant les prescriptions recommandées. Il a fait des heureux par milliers qui tous préféreraient perdre leur fortune plutôt que de l'abandonner.

TEMOIGNAGE : Ste. Anne, 16 juillet 1879.

A. J. G. Bennett. Cher monsieur.—Je suis heureux de vous dire que je suis de mieux en mieux. J'ai retardé de vous envoyer mon certificat parce que je ne veux pas voir mon nom dans les journaux. Je suis heureux de répéter que je suis tout à fait changé. J'ai cessé de porter continuellement le sachet. Je suis convaincu que ce sachet est d'une très grande efficacité comme j'en ai eu la preuve : je vous laisse libre de transformer cette lettre en certificat et de signer.

UN PRÉTRE.

Explications fournies à ces bureaux ou par lettre gratuitement.

Les personnes désirant se procurer un Sachet ou des informations peuvent écrire au bureau, 12, rue Ste. Anne. Toute correspondance est strictement confidentielle.

BUREAU PRINCIPAL, 12, rue Ste. Anne, Québec. Ou chez M. L. Drouin, 96, rue St. Joseph, St. Roch.

Sachet régulier, par la maille, \$2.50. Sachet spécial, \$3.50. Emplâtres, 50 centims. Québec, 20 juillet 1880. 21. 7. 50 12 m.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADAONA EN LIQUIDATION

Bureau au No. 95 Rue St. Pierre au 3ème étage.

Les actionnaires qui doivent à cette compagnie pour versements échus, sont requis de venir régler et payer sous le plus court délai. Québec, 15 juillet 1880.

F. O. Vallerand & Frère IMPORTATEURS

LAMPES, LUSTRES, VERRERIES, HUILE DE CHARBON, Etc., Etc.



Goblet National

Fabriqué expressément pour la fête de la St. Jean-Baptiste.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

92 Cote Lamontagne, 33 rue Notre-Dame Basse-Ville.

Québec, 15 juillet, 1880. 3fjs.

E. JACOT, HORLOGER ET BIJOUTIER,

71, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

Montres en or et en argent, Pendules et Horloges de tout genre, assortiment des plus variés et des plus complets, Bagues pour Dames et Messieurs, anneaux, Boncles d'oreilles, Chaines en or, argent et plaquées.

Spécialités, Jones, Alliances et Bagues de mariages

Québec, 15 juillet 1880.

CONNELLY & LATULIPPE

MARCHANDISES SECHES.

HAUTES NOUVEAUTÉS, COIN DES RUES

St. JOSEPH et LACHAPELLE,

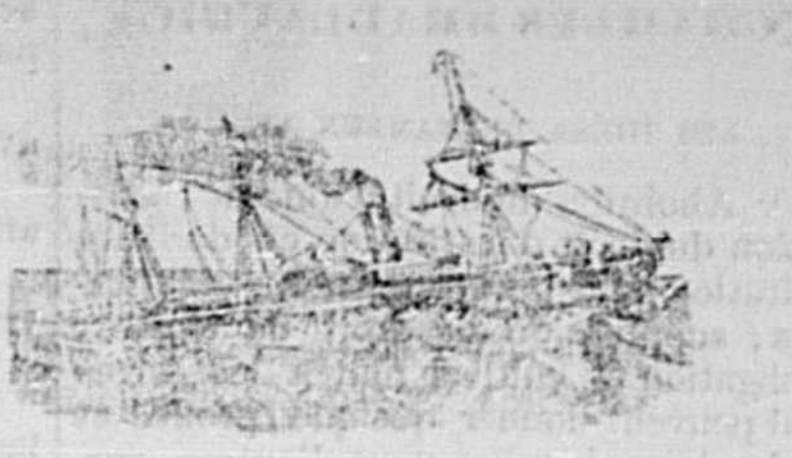
VIS-A-VIS LE BLOC BRUNET

St. ROCH QUEBEC.

Nous recevons maintenant une grande quantité de marchandises d'Automne dans les derniers goûts.

Québec 15 juillet, 1880.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS

1880 Arrangements d'Eté 1880

Cette ligne se compose de puissants et rapides steamers en fer de première classe, à machines doubles, bâtis sur le "Clyde."

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA

MALLE DE LIVERPOOL

partent de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS, faisant escale à Loch Foch, pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse, ou en venant, devront partir comme suit :

Table with 2 columns: Ship name (Sardinian, Peruvian, Polynesian, etc.) and departure date (Samedi, 17 juillet, etc.).

D'autres vapeurs pour Liverpool seront envoyés à des époques régulières pendant toute la saison.

Priz du passage de Québec :

Cabine \$70 et \$80 Selon la position

Intermédiaire \$40

Entrepoint 25

Un médecin habile est à bord de chaque vapeur.

Les cabines ne sont retenues qu'en payant le prix de passage.

Des connaissements directs pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest donnés à Liverpool et dans les grandes villes du continent.

Un "Tender" avec les Malles et les Passagers des steamers de la Malle pour Liverpool, quittera le quai Napoléon, tous les samedis matins à 9 heures précises.

Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents, Québec.

Québec, 15 juillet 1880.

MEDAILLE ET DIPLOMES A LA DERNIERE.

EXPOSITION PROVINCIALE.

J. B. LALIBERTE

MANUFACTURIER

MARCHAND DE FOURRURES,

Nos. 124 et 126,

Rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.

A L'ENSEIGNE DE L'ORIGINAL.

CHAPRAUX DE PAILLE,

CASQUETTES, CHAPEAUX de FEUTRE et de SOIE.

Salle d'Echantillons de fourrures ouverte toute l'année et nous invitons les étrangers et les citoyens de Québec à venir visiter.

Québec, 15 juillet 1880. 15js.

MOUNTAIN HILL HOUSE (HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.

Nouvellement meublé. Tout le confortable d'un hôtel supérieur.

A proximité des chambres du Parlement. E. DION & CIE., Propriétaires.

Québec, 15 juillet 1880. 15js.

Maladies des yeux et des oreille

DR. L. J. A. SIMARD, Oculiste et Auriste,

46, RUE ST. LOUIS.

Heures de consultations de 9 h. a. m. à 12 a. De 1 h. p. m. à 4 h. p. m. Québec, 15 juillet 1880.

F. C. THOMAS.

Importateur de PORCELAINES, VERRERIES, FAIENCE, HUILE DE CHARBON, LAMPES ET CANDELABRES.

ENTREPOIS. MAGASIN. 10 rue des Soeurs. 116 Côte de la Montagne, Basse-Ville. Boîte 236 à la Poste Québec. Fabricant des effets Robkingham et Brown.

UNE ENTREVUE AVEC M. CHARLES BRADLAUGH.

LES IDÉES DU FAMEUX ATHÉE.

"Abolition du droit d'aînesse; abolition du droit d'institution et de substitution pour personnes non-exécutantes; suppression du droit de chasse; obligation de cultiver toutes les terres qui peuvent donner quelque profit, et qu'on laisse incultes pour d'autres motifs qu'une raison d'utilité publique. En cas de contravention, le délinquant sera exproprié, et on lui donnera en paiement de sa propriété le revenu de vingt années, calculé sur la moyenne du revenu des sept années précédentes. Le paiement lui en sera fait en bons sur l'Etat, portant le même intérêt que les Consolidés et payables au porteur. La terre deviendra propriété de l'Etat; elle sera donnée à des fermiers à des conditions et pour une période de temps à déterminer suivant les conditions de la terre elle-même. Le prix du fermage sera appliqué par l'Etat au paiement des intérêts et à l'amortissement du capital.

"On donnera aux fermiers des garanties pour les améliorations qu'ils pourraient apporter à la terre. Les biens seront évalués pour faire une juste répartition de l'impôt. Il sera perçu de façon à peser plus lourdement sur les grands propriétaires. Ainsi, pour 5000 acres, on fixera une taxe normale; pour une seconde superficie de 5,000 acres, la taxe sera doublée; de même pour une nouvelle superficie de 10,000 acres, jusqu'à 20,000 acres; l'impôt sera fixe pour chaque 20,000 acres successives.

"Enfin, il n'y aura qu'une seule et même loi agraire pour la Grande Bretagne et pour l'Irlande.

LE REPORTER.—Les grands propriétaires qui siègent à la Chambre des Communes s'opposeraient à l'application d'un programme comme le vôtre.

BRADLAUGH.—Ils n'y pourront rien. LE REPORTER.—Mais ils sont forts et unis.

BRADLAUGH.—Au contraire, ils n'ont jamais été si faibles, qu'en ce moment; plus le grand propriétaire est riche, plus faible il est. Il est impossible que l'état de choses actuel puisse continuer. Les grands propriétaires devront entendre raison.

LE REPORTER.—Il est peu probable qu'ils veulent entendre raison, alors qu'il s'agit de leur spoliation, et encore moins qu'ils veulent voter des lois qui les priveraient de leurs biens.

BRADLAUGH.—On votera néanmoins des lois non dans le parlement actuel, mais dans celui qui doit lui succéder et qui sera tout autrement constitué.

LE REPORTER.—Croyez-vous que ces changements importants viendront à se réaliser incessamment?

BRADLAUGH.—Certainement. J'ai l'intention de vouer toute mon énergie à cette grande question, je la propagerai dans le pays par tous les moyens légaux. J'espère que les propriétaires entendront raison. Sinon, j'organiserai un meeting de 50,000 hommes sans travail, par exemple, à Jarrowon-Fyne. Il est certain que les puissants magnats territoriaux finiront par entendre raison, lorsqu'à peu de distance de leurs fenêtres retentiront ces 50,000 voix.

LE REPORTER.—Pensez-vous qu'une république s'établira un jour dans ce pays?

BRADLAUGH.—D'après mon opinion, le pays verra s'établir non-seulement une république, mais plusieurs.—Dans la classe ouvrière environ 80,000 des citoyens sont favorables au régime républicain; quant aux masses populaires, dont les sympathies ne se manifestent pas encore d'une manière active, elles adhéreront à la république une fois qu'elle sera un fait accompli. Douze heures avant la chute de Louis-Philippe, la majorité du peuple français était favorable à la monarchie, mais elle accepta tranquillement l'état de choses qui fut la conséquence de cette chute.

LE REPORTER.—Croyez-vous que la république une fois établie puisse se maintenir?

BRADLAUGH.—Sans doute. LE REPORTER.—Mais les républiques ne sont généralement que des expériences bien douteuses dans des pays qui ont été continuellement soumis au régime monarchique.

BRADLAUGH.—La faute était à ceux qui dirigeaient le mouvement. Robespierre échoua, mais pourquoi? Parce qu'il voulait appliquer à la France moderne le système de la Grèce antique. Nous ne commettrons pas cette faute. Tout en établissant la république, nous ne ferons que des bouleversements absolument nécessaires. Nous laisserons beaucoup de choses telles qu'elles sont et nous maintiendrons le mécanisme de l'Etat dans tout ce qui est consacré par l'usage. Nous marcherons en avant, mais sans faire un pas au-delà de ce qui sera nécessaire.

LE REPORTER.—Pensez-vous que la monarchie se maintienne en Angleterre?

BRADLAUGH.—Non, je ne le pense pas.

Sa fin est même prochaine. Elle ne sera pas renversée de vive force, mais par des moyens constitutionnels.

LE REPORTER.—Et que ferez-vous avec la famille royale?

BRADLAUGH.—Oh! qu'elle aille à ses affaires.

LE REPORTER.—Et ne leur donnerez-vous aucune compensation?

BRADLAUGH.—Oh! ils en ont assez!

LE REPORTER.—Et comment aura lieu la déposition de la royauté anglaise?

BRADLAUGH.—Oh! paisiblement, paisiblement. Mais si lord Randolph Churchill (et M. Bradlaugh sourit en prononçant le nom de ce gentilhomme) se met à la tête du mouvement antipopulaire, oh! alors, il faudra avoir recours à des moyens rien moins que paisibles.

On se souviendra que dans le débat qui eut lieu à la Chambre des Communes, lorsque M. Bradlaugh se présenta pour prêter le serment de fidélité, lord Randolph Churchill lut un passage de l'acte d'accusation de M. Bradlaugh contre la maison de Brunswick, et le jeta avec un geste tragique contre le plancher, à l'exemple de M. Disraeli qui, il y a quelques années, en fit autant d'un ouvrage dont il venait de lire des extraits.—J'ai l'intention, poursuit M. Bradlaugh, de dédier à lord Randolph Churchill, le nouvel acte d'accusation que je prépare.

Ensuite M. Bradlaugh me communiqua son opinion sur la situation actuelle des partis dans le parlement, et il me dit que d'après les vieux partis égoïstes whig et tory étaient de fait morts. Le nouveau parti est le parti du progrès, dont la profession de foi est le bonheur de l'humanité. Il ne pense pas que lord Beaconsfield revienne jamais au pouvoir. Le gouvernement actuel se maintiendra peut-être pendant trois ans et celui qui le remplacera sera constitué d'une façon beaucoup plus démocratique. Il ne pense pas que le parlement actuel prenne l'initiative de bien grandes réformes. Dans la lutte prochaine, l'aristocratie et la classe des grands propriétaires se mettront en ligne de bataille contre la moyenne classe et la démocratie.

LE REPORTER.—Que pensez-vous de M. Gladstone et de Lord Beaconsfield?

BRADLAUGH.—J'ai la plus haute opinion de M. Gladstone et je le crois vraiment un grand homme. Il est, sous tous les rapports, supérieur à Lord Beaconsfield. Je ne conteste pas le talent de ce dernier, mais il consiste à adapter les doctrines des autres aux circonstances politiques du moment. Comme homme d'Etat, il a peu ou point d'originalité!

J'aurais pu m'informer de l'opinion que professe M. Bradlaugh sur une foule d'autres questions d'intérêt général, si je n'avais craint de prolonger plus longtemps notre conversation et d'abuser ainsi de la courtoisie et de la considération dont il a fait preuve à mon égard pendant cette longue entrevue.

Opinion Publique

Une autre affaire Bradlaugh.

La Poll Mall Gazette raconte un épisode du temps de Cromwell, qui constitue un curieux pendant au cas de M. Bradlaugh:

"M. Bradlaugh n'est pas le premier anglais dont les opinions religieuses ont occasionné des préoccupations à un Parlement anglais dans un temps où il eût été urgent pour lui d'apporter son attention à des affaires plus sérieuses. Dans le second Parlement de Cromwell, le nommé James Nayler fournit la matière de ce que Carlyle représente comme "un interminable débat surpassant en étonnement tout ce que l'éloquence humaine, même dans les Parlements anglais, l'ait jamais mis à même de relater comme historien." Comme l'histoire se répète, la description par M. Carlyle de ce "Parlement de James Nayler" peut être recommandée à l'attention de l'assemblée qui se trouve actuellement en danger de passer à la postérité comme le "Parlement de Charles Bradlaugh."

"Quatre cents gentlemen d'Angleterre, et je suppose, écrit Carlyle, une poignée de lords dans le nombre, s'assemblèrent de tous les comtés et bourgs des trois nations, pour ouvrir un débat solennel sur ce terrifiant phénomène: un quaker aliéné semblant se prendre pour une nouvelle incarnation du Christ. Le pendrons-nous, lui donnerons-nous le fouet, faut-il lui percer la langue avec un fer rouge, le jettera-t-on en prison, le condamnerons-nous aux chausses de lisière, va-t-on le rôtir, le bouillir, l'étouffer, discuterons-nous, passera-t-on outre sans discuter?—Au nom du ciel, que ferons-nous de ce terrifiant phénomène de Nayler? Telle est l'histoire du deuxième Parlement d'Olivier pendant trois longs mois et plus.

Jamais l'inéprouvable profondeur ou sottise que notre caractère anglais porte en lui ne s'est révélée d'une façon plus stupéfiante. Qui donc a la force de dix bœufs pour supporter ces choses? Pourriez-vous débattre le cas de Nayler

pendant tout un hiver? Quand le ciel en devrait crouler, vous succomberiez à cette tâche faite seulement pour les bœufs de l'Apocalypse." Les honorables gentlemen, continue Carlyle, décidèrent enfin du sort de Nayler qui, après avoir été fouetté, brûlé, avoir eu la langue perforée, après avoir été mis au pain et à l'eau et aux chausses de lisière, se repentit finalement et se déclara fou, après quoi disparut ce phénomène universel, visible pour la postérité et pour l'ouest de l'Angleterre.

COMMERCES. COTES DES FONDS.

Québec, 24 juillet 1880.

VALEUR.

Table of financial values for various banks and institutions in Montreal and Quebec, including Banque de Montréal, Banque Ontario, Banque de P.A. B. du N., etc.

PRIX DE GROS.

Québec, 23 juillet 1880.

Table of wholesale prices for various goods like flour, extra superfine, extra du printemps, etc.

BEURRE :

Table of butter prices for different types and quantities.

PRIX DU MARCHÉ DE DÉTAIL QUÉBEC.

Québec, 24 juillet 1880.

Table of retail market prices for flour and other staples.

LAITERIE.

Table of dairy product prices like butter, cheese, etc.

GRAINS.

Table of grain prices for wheat, barley, oats, etc.

GIBIERS.

Table of game prices for ducks, geese, etc.

DIVERS.

Table of miscellaneous goods prices like sugar, oil, etc.

LÉGUMES.

Table of vegetable prices like potatoes, beans, etc.

VOLAILES.

Table of poultry prices for chickens, ducks, etc.

VIANDES.

Table of meat prices for beef, mutton, etc.

Table of market prices for various types of lard and butter.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE QUÉBEC.

Québec, 24 juillet 1880.

Table of livestock market prices for cattle, sheep, pigs, etc.

MARCHÉ AU FOIN DE QUÉBEC.

Table of hay market prices for different grades.

MARCHÉ AU CUIR.

Table of leather market prices for various types and quantities.

PEAUX ET CUIRS.

Table of fur and skin market prices for sheep, goat, etc.

AVOCATS

IRVINE & PEMBERTON

Avocats.

Rue St. Pierre, Bloc de la Banque Union, 2e étage.

AYLWIN, GIBSON & SEWELL

119, rue St. Pierre,

Suivent les Cours d'Arthabaska et Québec.

LANGELIER, & LANGELIER

MONTAMBAULT

105, Côte de Lamontagne.

Suivent les Cours de Beauce, Montmagny et Québec.

PELLETIER & CHOUINARD

BUREAUX, Rue St. Louis.

Suivent les Cours de la Malbaie et de Québec.

ROSS STUART & STUART

BUREAUX,

Côte de la Montagne.

SUZOR & TESSIER

15, rue Buade, Québec.

A. LEGARE

43, rue Dalhousie, Québec.

Suit les Cours de Montmagny et Québec.

J. & W. REID

No. 40,

RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOURDRONNE pour les couvertures des maisons.

PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drab et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER faits à la machine pour épicerie, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires grands et petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEUR et MARCHANDS

De papiers à écrire,

D'enveloppes,

De plumes et d'Encre.

Et de toutes sortes de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

TAFISSERIES, en gros seulement.

J. & W. REID,

No. 98 et 100, rue St. Paul,

Québec, 15 juillet 1880.

IMPRESSIONS.

LA

Compagnie

D'IMPRIMERIE

DE

QUÉBEC.

PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL

"L'ELECTEUR"

Entreprendra toutes espèces d'ouvrage d'imprimerie, telles que :

CARTES D'ANNONCES,

EN-TÊTES DE COMPTES,

RAPPORTS,

CARTES DE VISITES,

SACS POUR EPICERIES,

ETIQUETTES,

CIRCULAIRES,

LIVRES DE REÇUS,

CHEQUES ET REÇUS,

PROGRAMMES,

AFFICHES,

MEMORANDUMS,

ENVELOPPES,

CATALOGUES,

Pour les Avocats :

FACTUMS,

DECLARATIONS,

SUBPENA,

AFFIDAVIT,

OPPOSITIONS,

Etc., Etc., Etc.,

S'ADRESSER A

"L'ADMINISTRATION"

76 Rue St. Joseph St. Roch.

QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ

Four la Compagnie d'Imprimerie de Québec

PAR

Chs. A. Ern. GAGNON M. P. P.

Au No. 76, Rue St. Joseph, St. Roch,

QUÉBEC.